



Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

DESJEPS option spéléologie

**Dominique DOREZ
Année 2017**



Contenu

Introduction	3
LE DES	3
La genèse du sujet de recherche.....	4
Pourquoi ce projet avec la Fédération Française de Spéléologie ?.....	5
Etat des lieux de la spéléologie en Charente.....	6
Le département de Charente.....	6
Le karst de Charente.....	7
La démographie spéléo du département de Charente et des départements limitrophes.....	9
Etat des lieux des sports de pleine nature et du tourisme de Charente	12
Politique sportive et touristique en Charente.....	12
Le développement économique de la Charente.....	12
Offre touristique en Charente.....	13
Focus sur l'offre de pratique spéléologique sur la Charente et départements limitrophes.....	14
Focus sur des offres similaires à celle du projet sur le département de Charente et départements limitrophes	16
Partenaires et identification de leur rôle	18
Les gestionnaires d'activités :.....	18
Les gestionnaires de ressources :.....	18
Les gestionnaires de patrimoine :	18
Les partenaires institutionnels :	19
Description du projet	21
En quoi ce projet peut-il être un axe de valorisation de la spéléologie sur le territoire ?.....	23
Projet de développement du site des Chaudrolles.....	25
Description du site.....	25
Projet de développement.....	25
Travail réalisé pour le développement de ce site.....	25
Dès les prémises de l'idée.....	25
Les démarches entreprises.....	26
Les problématiques rencontrées.	29
Le problème de la domanialité.....	29

Le porteur du projet.....	29
L'organisation des visites.....	30
Gouvernance politique.....	30
Une idée du budget.....	31
Dépenses d'investissement.....	31
Dépenses de fonctionnement.....	31
Identification de quelques pistes de recettes mobilisables sur l'investissement.....	31
Identification de quelques pistes de recettes mobilisables sur l'amortissement et le fonctionnement.....	31
Conclusion.....	32
Remerciements.....	33
Bibliographie.....	33
Annexes.....	34
Carte situation géographique du département.....	34
Carte des zones karstiques étudiées.....	35
Carte des carrières des Chaudrolles.....	36
Fiche de travail inventaire du potentiel d'offre de développement des carrières.....	37
Courrier natura 2000.....	38

Introduction

LE DES

Pourquoi ?

A presque 50 ans, pourquoi partir en formation et me remettre à apprendre ? Surement que l'idée d'évoluer m'a séduit, que ce défi correspondait bien à ma personnalité et que les raisons qui m'incitaient à le relever étaient plus fortes que les contraintes, financières et techniques, liées à la formation. C'est aussi le désir d'augmenter et de valider un nouveau niveau de compétence.

Voilà plus de 30 ans que je pratique la spéléologie, en exploration dans les premiers temps et plus tourné vers la classique depuis que je suis établi en Charente-Maritime. Bien impliqué dans le milieu fédéral, j'y ai occupé tous les postes des structures déconcentrées de la fédération. De président de club à celui de département et de région, avec parfois cumul de mandats. Toujours attiré par la formation, j'entre en 2008 dans le cursus d'instructeur et m'implique à la direction nationale de l'école française de spéléologie (EFS) où j'ai en charge la trésorerie et la formation initiateur.

Professionnellement j'ai le BEES de spéléologie depuis 2000, je vis partiellement de cette activité sur la région. Il est vrai que l'on n'est pas la région la plus karstique de France, mais pas la plus pauvre non plus. Avant cette formation je pensais que les cavités de chez nous n'étaient pas très représentatives de la spéléologie sportive telle qu'on la conçoit. Après quelques mois passés autour d'une table à discuter de perspectives de développement de notre discipline, j'en ai une autre vision. Avais-je bien identifié toutes les possibilités, les atouts, les bienfaits que peut apporter la spéléologie ? N'étais-je pas trop centré sur moi-même et ma façon d'aborder et de faire aborder cette activité ?

Ce sont des réponses à ces questions que je vais tâcher d'apporter par ce projet.

En complémentarité je suis également titulaire d'un BEES activité physique pour tous (BEESAPPT). Ce diplôme me donne la possibilité d'intervenir dans divers domaines, qui vont de la gymnastique aux activités de pleine nature (orientation) en passant par le roller et le vélo. J'interviens auprès d'un public très large de la petite enfance aux seniors ainsi qu'autour du handicap et de la santé. Les prérogatives du BEESAPT me limitent au champ de la découverte, ne pouvant pas faire de perfectionnement dans la discipline.

Mon expérience professionnelle m'amène à penser qu'un pratiquant n'est pas en recherche de technique mais de sensations et d'émotions. Il faut donc que l'encadrant adapte ses interventions pour que le pratiquant s'immerge rapidement dans le milieu.

Il faut pour cela changer notre approche de l'activité et faire preuve d'innovation pour sensibiliser plus de pratiquants aux divers atouts qu'offre la spéléologie.

Les semaines passées au CREPS, les échanges, les rencontres ont contribué à élargir ma vision sur le sujet et m'ont permis d'enrichir les perspectives de développement de notre activité.

La genèse du sujet de recherche.

La genèse.

A l'idée d'intégrer cette formation DES, je m'étais penché sur le contenu de cette dernière. J'avais pu lire qu'un stage en situation de plus de 200 heures serait exigé. Vu les contraintes techniques et financières que cette formation occasionnait, je n'étais pas vraiment disposé à pousser le sacrifice jusqu'à un exil de la durée du stage. Il me fallait donc trouver la possibilité de faire cette mise en situation professionnelle à proximité de chez moi. Quelques mois auparavant le maire de Saint Sulpice de Cognac avait abordé devant la présidente du comité département de spéléologie et moi-même la problématique des carrières souterraines de sa commune. Sa question était « vous qui utilisez une partie de ce site, que pouvez-vous m'apporter en terme de valorisation de ce lieu ? ». A cette époque, sans étude ni réflexion complémentaire nous avons exposé deux trois idées et nous en étions restés là.

Ayant pris la mesure et les exigences de cette formation, qui ne valide pas une compétence à l'encadrement mais bien une compétence au développement de l'activité et la valorisation de son milieu. C'est la capacité à travailler et mener le développement d'un projet en interdisciplinarité avec les divers acteurs de terrain concernés par la thématique.

Je réalise que le développement de ce site peut-être un sujet d'étude. Je pense en effet qu'il présente un potentiel d'accès au milieu souterrain, il me restait à faire accepter ce projet par l'organisme de formation.

Ma proposition a retenu l'attention des formateurs. Ils la déclinent de la façon suivante.

Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

Voilà la problématique est posée, elle est large. Comment l'aborder, la comprendre, l'interpréter, la développer ?

Etablir le diagnostic du karst Charentais :

- Si c'est faire un inventaire des cavités du département, je n'en vois aucun intérêt. Si cet inventaire est fait pour une poignée de passionnés du karst, cela ne constitue pas l'axe de développement recherché par ce DES.
- Faire l'état des lieux du karst existant c'est quantifier et qualifier le potentiel karstique du département. C'est porter à connaissance les caractéristiques et le fonctionnement du ou des systèmes karstiques. C'est un travail plus général qui peut susciter un intérêt plus large.

Valoriser les sites de pratique karstique :

- C'est donner de la valeur à ces sites de pratique. C'est mettre en avant les richesses, les atouts et l'intérêt dans la connaissance de ces sites karstiques. C'est valoriser, de fait le travail de recherche, d'analyse, de documentation que peut apporter le spéléologue.
- Cette valorisation peut-être bénéfique :
pour la communauté spéléo du département, de la région, de la France, du monde, en suscitant sa curiosité pour ces karsts afin de retrouver une dynamique de fréquentation, de reprise des explorations et de pratique de classiques.
pour un public plus néophyte qui découvrirait le potentiel karstique du département, il pourrait comprendre le fonctionnement d'un système karstique, se découvrir de la curiosité pour le milieu souterrain et de l'intérêt pour les activités qui s'y déroulent.

Développer des offres nouvelles de pratique du karst :

- Pour tout public intéressé par le karst, qu'il soit néophyte ou spécialiste.
- Pour faire connaître et apprécier le milieu karstique avec des moyens et des méthodes différentes de celles utilisées jusqu'à présent. Autre qu'une simple visite de grotte.
- Pour montrer d'autres approches du monde souterrain, qu'elles soient faites en milieu naturel ou artificiel.
- Pour susciter d'autres intérêts qu'une pratique sportive.
- Pour le développement et la gestion d'un territoire karstique.
- Pour la diversification des pratiques spéléologiques.
- Pour apporter au territoire un outil de développement économique.

Donc l'état des lieux à faire va être large, avec une part importante consacrée au potentiel karstique du département. Mais, dans un but de mise en valeur des sites et de la pratique, ce diagnostic doit intégrer : les spéléologues du territoire, l'offre existante en spéléologie et activités similaires en prenant en compte le potentiel touristique.

Pourquoi ce projet avec la Fédération Française de Spéléologie ?

Il fallait une structure support à mon stage pour m'accompagner dans le développement de ce projet.

Est-il nécessaire que cette structure support soit en lien avec la spéléologie ? Rien n'est défini.

Il me semblait cohérent, en tant que futur agent de développement de la spéléologie, que cet accompagnement puisse être fait par la fédération.

Au moment où j'étais prêt à proposer ce projet à l'organisme de formation j'avais plus ou moins anticipé cette problématique. Je ne savais pas quelle structure pourrait m'accompagner dans cette aventure mais je savais ce que je ne voulais pas :

- Le comité départemental de spéléologie n'était pas la structure idéale, trop petite, trop locale et centrée sur ses problèmes départementaux.
- Le comité régional de spéléologie pourrait être l'échelon idéal mais en pleine structuration due à la fusion des régions, il n'était pas prêt à recevoir tout de suite un projet de cette ampleur. Je n'exclus pas de les intégrer plus tard au projet, voire les accompagner à poursuivre le travail et les démarches déjà entreprises.

Etant militant depuis de nombreuses années, je suis ravi que la fédération ait accepté de m'accueillir pour cette formation. Je pense qu'avec ce projet nous allons pouvoir affirmer des compétences et de l'expertise que la fédération a dans le milieu souterrain. Cela va également lui permettre de s'inscrire dans une dynamique d'ouverture et de développement de l'activité.

Etat des lieux de la spéléologie en Charente.

Le département de Charente.

Le département appartient administrativement à la région Nouvelle Aquitaine.

La Charente est rattachée physiquement, géologiquement et climatiquement au bassin aquitain dont elle est, avec les départements de la Charente-Maritime et la Dordogne l'extrémité septentrionale.

C'est également un département de contact puisqu'il confine d'une part, au nord, avec le seuil du Poitou qui sépare le Bassin aquitain du Bassin parisien, et, à l'est, avec le Massif central que délimitent les premières marches du plateau du Limousin.

C'est d'ailleurs à l'extrémité orientale, en Charente limousine, que se trouve le point culminant du département avec le site de Montrollet qui atteint 368 mètres d'altitude. L'autre point culminant, situé sur une avancée du Limousin à l'est de La Rochefoucauld est le massif de l'Arbre, qui s'élève à 351 m.

Le département est traversé par le fleuve de la Charente, Les limites du département de la Charente coïncident avec celles du bassin supérieur et moyen du fleuve qui prend sa source à quelques kilomètres dans le département voisin de la Haute-Vienne.

Les affluents de la Charente sont de plusieurs types :

- La Tardoire, le Bandiat, la Bonnière qui sont des affluents de rive gauche ont la caractéristique particulière de disparaître en partie dans des crevasses et d'alimenter le karst de La Rochefoucauld lequel est garant d'un débit d'étiage minimum.
- La Touvre est une résurgence, née de deux sources, le Dormant et le Bouillant. Elle est, après celle du Vaucluse, la deuxième résurgence de France.
- L'Aume, la Soloire, l'Antenne, petits affluents de rive droite, et le Né, affluent de rive gauche, qui sont des rivières écoulant leurs eaux sur des terrains imperméables, grossissent aux moindres pluies.

D'est en ouest, le département fait apparaître une succession de paysages naturels conditionnés par la nature des sols, le relief et le climat et qui délimitent des terroirs agricoles et ruraux nettement différenciés.

- Tout à l'est du département et en bordure du plateau du Limousin, la région du Confolentais ou Charente limousine se caractérise par des sols constitués de roches cristallines imperméables, parfois couverts d'argiles rouges, qui sont géographiquement et géologiquement situés en Limousin. Cette région a été le théâtre d'un événement majeur où, dans un passé fort lointain, une météorite de plus d'un kilomètre de diamètre a heurté la région à Pressignac, à mi-chemin entre Chassenon et Rochechouart.

Les terres qui constituent la Charente limousine sont argileuses et imperméables, appelées aussi *terres froides*. Celles-ci sont particulièrement propices à l'élevage (vache limousine). L'occupation du sol se partage entre bocage et bois de châtaigniers et épicéas. Ici, le relief est plus vigoureux par les vallées profondes qui entaillent le plateau du Limousin et se distingue par les plus hautes altitudes du département, notamment au site de Montrollet.

- Le nord du département, le Ruffécois, est occupé par de grandes plaines céréalières qui ne sont pas sans rappeler celles du Poitou.
- Au centre du département, le fleuve joue un rôle considérable dans l'occupation de l'espace géographique. La Charente et ses affluents de rive gauche traversent en Angoumois des plateaux calcaires fissurés, générateurs de gouffres et de résurgences, et sur le reste de son bassin versant des terrains imperméables mais aussi des sols calcaires qui, une fois gorgés d'eau, se comportent comme des

terrains imperméables. L'Angoumois porte de grandes et belles forêts comme celles de la Braconne.

- Les terres à l'ouest, de part et d'autre de la vallée de la Charente, sont de nature calcaire et sont appelées *terres chaudes* étant propices à la culture de la vigne, des céréales ou à la polyculture. Ce sont également les terres de *champagne* qui portent le célèbre vignoble du cognac. Ces sols et ces paysages annoncent ceux du département voisin de la Charente-Maritime avec lequel les affinités sont nombreuses. Enfin, tout au sud du département, de grandes chênaies, mêlées de châtaigniers et de pins maritimes, recouvrent les sommets décalcifiés de la Double saintongeaise, ce dernier constitue un grand massif forestier qui se prolonge en Charente-Maritime et en Dordogne. C'est le domaine des landes qui évoquent les grandes pinèdes des landes de Gascogne.

Le département de la Charente comporte 24 zones Natura 2000 situées, certaines en totalité, d'autres en partie sur son territoire, vallée du fleuve Charente et de ses affluents, chaumes et autres types d'habitats pour oiseaux, chauves-souris, loutres et visons d'Europe ou orchidées.

Le karst de Charente.

Un peu de géologie, généralités.

Si l'est du département (plateau du Limousin) appartient au Massif central, relique de la chaîne hercynienne, la majorité de la Charente se trouve dans le Bassin aquitain, constitué de roches sédimentaires d'origine marine.

Les terrains sédimentaires du Bassin aquitain occupent la grande partie centrale, ouest et sud du département. On trouve le Jurassique sur la moitié nord, et le Crétacé supérieur au sud d'une ligne Cognac-Angoulême-Combiens.

Géologie de la zone d'Angoulême.

En allant de la Charente limousine vers Angoulême, les assises carbonatées et karstifiées de la bordure occidentale du Massif central se retrouvent sous des marnes argileuses imperméables. Les eaux souterraines du karst de La Rochefoucauld sont la conséquence de ces formations géologiques.

Les parties nord et est de l'Angoumois allant jusqu'à la rive droite de la Touvre et la débordant sur une partie, date du Jurassique supérieur avec disposition d'est en ouest d'affleurements de plus en plus récents.

Ce sont les *Terres chaudes*, les premières roches sédimentaires du Bassin aquitain, pays karstique s'étendant sur une large bande entre Montbron et Ruffec. On peut y trouver des grottes, gouffres, lapiaz et avens, et on trouve par endroits de véritables causses. La Tardoire et la Bandiat y disparaissent totalement pour ressurgir aux sources de la Touvre. Les plateaux sont couverts d'argile en provenance du Massif central d'autant plus qu'on s'en rapproche.

Géologie de la zone Cognac

La commune est située sur les terrains calcaires du Bassin aquitain, comme les trois quarts sud et ouest du département de la Charente.

Les calcaires blancs et jaunes de bonne dureté ont été et sont toujours une source de développement industriel autour de l'extraction de calcaire.

De nombreuses communes, comme St Sulpice de Cognac, St Même les Carrières etc... connaissent ou ont connu ce type d'extraction.

Le karst Charentais

Le karst Charentais c'est plus de 1500 phénomènes karstiques qui sont recensés sur le département. La majeure partie de ces cavités se situe sur les communes au nord-est d'Angoulême. L'ensemble de ces communes gravite autour de la commune de la Rochefoucauld.

Parler de karst charentais, c'est évoquer le karst de la Rochefoucauld et les sources de la Touvre.

Les sources de la Touvre se classent au deuxième rang des résurgences karstiques de France après la fontaine du Vaucluse.

L'aquifère karstique de la Touvre est alimenté par les pluies qui tombent directement sur les calcaires des forêts de la Braconne et du Bois Blanc (470 km² environ pour la superficie de cette impluvium soit 8% de la surface du département). Viennent s'ajouter à cela les pertes des rivières, en été, qu'elles soient totales (Bandiat, Tardoire) ou partielles (Bonnieure). Le système karstique de la Touvre associe une pluviosité relativement abondante (900mm/an), un massif calcaire important et une topographie assez accentuée, ce qui est très favorable au développement d'un karst.

Le bassin d'alimentation total du système est estimé à 1200 km² (impluvium plus bassin versant). Il transiterait environ 350 M de m³/an d'eau aux sources avec une contribution des pertes de rivière à hauteur de 70%. On estime également que 15000 t/an de calcaire sont dissoutes. Certains auteurs ont estimé à partir de coupes de forages que 10% de la masse calcaire était dissoute dans les 100 premiers mètres du réservoir, laissant donc la place à des vides de grande dimension. Les effondrements importants observés dans le massif karstique, et en particulier dans la forêt de la Braconne (grande fosse, fosse limousine, fosse mobile....) viennent conforter cette l'hypothèse. Des vides de cette taille sont comparables à ceux que l'on trouve dans les grandes zones karstiques dans le monde par exemple en Slovénie.

La Touvre et la spéléologie

Les phénomènes karstiques de la Touvre sont bien connus des spéléologues. E.A. Martel leur a consacré deux campagnes d'études (1892 et 1900), et N. Casteret une en 1936. Les gouffres donnent dans des dédales de galeries qui font le terrain de jeu de nombreux spéléologues venus des départements et des régions voisines.

Le karst a connu une fréquentation nombreuse des spéléos lors de sa découverte, seule aujourd'hui une minorité de spéléologues locaux continue ce travail d'exploration.

Les sources de la Touvre sont devenues Un site pour les spéléonautes qui l'utilisent à des fins d'entraînement technique pour la préparation des futures campagnes d'exploration.

Il y a encore de temps en temps des campagnes d'explorations.

Les carrières de calcaire

Les calcaires du département n'ont pas tous subi les éléments naturels, moins fracturés, plus compacts, ils ont résisté aux éléments hydrauliques. La structure et la composition de ces calcaires au grain fin, ont fait d'eux une matière intéressante pour la construction de nombreuses bâtisses. Cette ressource naturelle essentielle a représenté, dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, un développement industriel important pour le département.

Il existe de nombreuses carrières sur le département de la Charente, la plupart des extractions sont faites à ciel ouvert, mais certaines sont souterraines. A ce jour il y a encore quelques carrières en exploitation, mais de nombreuses à l'abandon. Et malgré un encadrement renforcé des services de l'environnement pour l'exploitation de carrières, beaucoup, dont l'exploitation s'est terminée avant ces mesures, sont à l'abandon.

C'est le cas de la commune de Saint Sulpice de Cognac qui se retrouve avec cette friche industrielle couvrant une grosse partie de la surface du lieu-dit des Chaudrolles.

Les carrières et la spéléologie

Composés de puits, de galeries, d'étages, de parties basses, les vides laissés par l'extraction de la matière en font un terrain de jeu pour les adeptes du milieu souterrain.

- C'est un terrain de jeu pour les spéléologues locaux, les carrières offrent la possibilité de sites d'entraînement aux techniques de progression sur agrès. Le comité départemental de spéléologie de la Charente Maritime dispose de ce type de site.
- Ces carrières sont également un observatoire du patrimoine industriel. C'est la vue sur les conditions de vie et de travail d'une population ayant vécu de cette ressource.
- C'est un site d'observation des formations géologiques et des phénomènes hydrogéologiques.
- C'est un site d'observation d'une nature riche et variée qui s'est réapproprié le milieu.

La démographie spéléo du département de Charente et des départements limitrophes.

Si la région Nouvelle Aquitaine est propice à l'activité spéléologique grâce aux départements de la Dordogne et des Pyrénées Atlantique : La Dordogne pour ses nombreuses cavités en lien avec la préhistoire, les Pyrénées Atlantiques pour l'exploration de ses gros réseaux mondialement connus, on ne peut pas en dire autant de tous ses départements.

La partie nord-ouest de la Nouvelle Aquitaine n'a jamais été une partie importante dans le développement de la spéléologie, mais a connu, de longue date, des spéléologues et des clubs de spéléologie. Le pic le plus important de son développement peut être observé dans les années 80, c'est sur cette période que l'on recense le plus grand nombre de clubs. C'est également les années où on fait le plus de découvertes, qui depuis a considérablement réduit.

L'activité spéléologique du nord-ouest de la région, ces dernières années se fait autour :

- de quelques découvertes de cavités régionales, par une minorité de spéléologues,
- de visites de classiques régionales ou nationales, pour la plupart des autres spéléologues.
- De certains spéléologues se consacrant plus à l'étude du milieu, à de la paléontologie et de l'archéologie.

Peu de clubs ont une politique de développement envers la jeunesse. Parce que le besoin n'est pas identifié, qu'il y a un manque de volonté, de temps, de savoir-faire et de moyens pour s'occuper de ce dossier. Du coup ils se contentent d'accueillir les individus qu'ils captent au travers d'actions locales ou nationales comme les journées nationales de la spéléologie et du canyon (JNSC).

L'échantillon du nombre de licenciés pris sur ces cinq dernières années reflète assez clairement cela.

L'étude est faite sur le département de Charente et ses limitrophes, Le fond du dossier étant sur le département de la Charente, c'est volontairement que je n'ai pas étudié l'ensemble de la région nouvelle-aquitaine.

N° Dép	Année 2012		Année 2013		Année 2014		Année 2015		Année 2016		
	Effectif	Nouvelles licences	Effectif	Nouvelles licences	Effectif	Nouvelles licences	Effectif	Nouvelles licences	Effectif	Nouvelles licences	
Dép	16	64	5	67	8	64	7	68	11	73	12
Dép. limitrophe	17	24	6	20	2	28	9	24	5	19	3
	24	106	13	110	17	115	22	95	13	89	8
	33	63	7	60	6	63	9	69	2	62	4
	79	33	2	26	1	25	4	27	5	26	0
	86	59	9	62	8	76	19	85	12	87	19
	87	19	0	22	1	15	1	20	5	17	4
Total effectif Dép + dép. limitrophe	368	42	367	43	386	71	388	53	373	50	
Ratio nouvelles licences en %	11,41 %		11,72 %		18,39 %		13,66 %		13,40 %		

Que peut-on constater :

- que le département de la Charente comme les départements limitrophes fonctionne sur des effectifs relativement stables.
- Que ces départements ont un renouvellement de licence annuelle relativement faible qui couvre à peine la défection des licences de l'année.
- Que cela prouve tout de même que pour un département et une région pas connue pour ces karsts, et où l'activité spéléologique n'est pas populaire, il existe tout de même un intérêt pour cette activité.

Synthèse / 5ans	Dép. 16	Dép. 17	Dép. 24	Dép. 33	Dép. 79	Dép. 86	Dép. 87
Effectif + haut	73	28	115	69	33	87	22
Effectif + bas	64	19	89	60	25	59	15
Delta	9	9	26	9	8	28	7
Moyenne nouvelles licences	8.6	5	14.4	5.6	2.4	13.4	2.2

Au regard de ces chiffres j'ai l'impression qu'on essaie de remplir une baignoire qui fuit. En termes de développement, dans l'idée de faire grossir les effectifs de clubs, il faudrait pouvoir identifier les raisons des défections.

La moyenne d'âge reste haute et régulière. Le turnover de jeunes licenciés n'est pas assez important pour modifier la tendance.

N° Dép.	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
	Moyenne d'âge	Moyenne d'âge	Moyenne d'âge	Moyenne d'âge	Moyenne d'âge
16	43.88	43.30	45.92	46.71	42.42
17	38.13	39.55	34.46	32.29	29.26
24	46.21	46.05	46.90	48.97	46.30
33	45.22	46.65	45.16	44.71	41.29
79	45.64	47.15	48.52	47.93	45.50
86	37.92	39.93	36.99	36.09	32.14
87	47.63	46.64	49.07	47.25	41.06

Les nouveaux licenciés ont un passage assez éphémère dans l'activité, de un à trois ans. Quelles pourraient être les raisons pour qu'un nouveau licencié ne persiste pas dans l'activité :

- Acquisition de l'autonomie technique pas assez rapide.
- Acquisition de l'équipement trop onéreux.
- Licence et assurance trop onéreuses.
- Offre de sortie pas assez conséquente.
- Offre de sortie pas assez régulière.
- Offre de sortie trop onéreuse.
- Offre de sortie pas assez diversifiée.
- Sites de pratique pas assez identifiés.
- Sites de pratique difficilement accessibles.
- Evolution des pratiques, zapping
- Etc...
-

Les causes sont diverses, variées et la liste n'est pas exhaustive. C'est volontairement que l'échantillonnage se limite aux causes internes à l'activité, j'ai exclu les causes externes (vie privée, professionnelle, autres...).

Etat des lieux des sports de pleine nature et du tourisme de Charente

Politique sportive et touristique en Charente

Le sport

La vocation du département sur le plan du sport :

- Valoriser les atouts naturels pour la pratique sportive.
- Créer et développer les liens entre le sport et le tourisme.
- Rendre la pratique sportive accessible à tous les Charentais.

Le département est donc un acteur incontournable du développement de la vie sportive charentaise. Il s'engage aux côtés des acteurs du sport pour une politique privilégiant les fonctions sociales, éducatives et solidaires du sport.

Le programme d'interventions favorise l'accès de tous à la pratique sportive suivant quatre axes :

- La création et la rénovation des équipements sportifs.
- Le développement des sports de nature.

En 2013, le département a installé la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI). Ses missions sont : le développement maîtrisé des sports de nature, la pérennité des espaces, sites et itinéraires, la protection des espaces naturels, la prise en compte de la multiplicité des acteurs. Il est envisagé la mise en tourisme des sites et itinéraires inscrits au Plan Département d'Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

- Le soutien au mouvement sportif fédéral.
- L'animation des territoires.

Le tourisme.

Le département a pour vocation de contribuer à l'attractivité touristique. Il souhaite également mettre en place une coopération avec les départements de la région Nouvelle-Aquitaine et en particulier avec son voisin le département de Charente-Maritime.

Améliorer la coordination de l'ensemble en renforçant le rôle de l'agence de développement touristique pour une meilleure collaboration de tous les acteurs du tourisme autour de :

- la mise en valeur du patrimoine,
- le développement de coopérations extérieures,
- le développement de séjours en ligne
- l'amélioration des campagnes de communication.

Le développement économique de la Charente.

La Charente est un département agricole mais aussi industriel.

- L'industrie agro-alimentaire est l'un des secteurs phares de l'industrie charentaise, fortement dominée par la production des eaux de vie de Cognac.
- L'industrie lourde est représentée par un puissant secteur des activités extractives qui alimente les usines de la région : en argile pour la fabrication de briques et de tuiles, de gypse pour la fabrication de plâtre, de marne grise pour les cimenteries et d'argile blanche pour la fabrication de céramique sanitaire.
- Les industries de transformation sont nombreuses, fonderie, verrerie, poudrerie et industries électriques. D'autres industries existent, elles sont liées à la production et l'importation du Cognac, tonnelleries, cartons, étiquettes...

Le tourisme n'est pas identifié comme un vecteur fort de l'économie du département, comme cela peut l'être pour son voisin la Charente Maritime, département classé à la deuxième place des destinations touristiques de France métropolitaine grâce à son littoral.

Offre touristique en Charente

Le tourisme charentais se développe principalement autour de :

- Monuments, parcs, jardins, visites de sites et musées (158)
- Monuments de cultes (400 églises romanes)
- Voies d'eau (162km)
- Sentiers balisés de randonnée pédestre (6000 km)
- Circuits balisés pour VTT (1000 km)
- Une vélo-route européenne, 3 voies vertes et 35 boucles locales cyclables.
- Village classé beaux village de France (1)
- Villages labellisés petites cités de caractère (3)
- Villes et pays d'art et d'histoire (3)
- Stations vertes (5)
- Villages étapes (2)
- Valorisation de sites, de bâtiments et d'activités en lien avec le cognac

La capacité d'accueil

Sur le département elle se traduit par plusieurs types d'hébergement : Campings, hôtels, maisons secondaires, meublés de tourisme labellisés, chambres d'hôtes, résidences de tourisme etc....
L'ensemble de ces structures offrent une capacité d'accueil de 16752 lits (chiffres 2015)

Fréquentation

L'origine des touristes est d'environ 80% de français, avec l'Île de France qui est le bassin émetteur le plus important. Les 20% restant sont d'origine étrangère alimentés principalement par des touristes Anglais et Belges.
Depuis ces deux dernières années, le département attire moins de monde. La plupart des indicateurs constatent mais n'expliquent pas cette baisse de fréquentation.

Calendrier

Les études démontrent que même si la fréquentation est plus importante en saison estivale, la période touristique s'étend d'avril à fin septembre. Une hausse de fréquentation très sensible apparaît au cours des congés scolaires du printemps et est renforcée par les nombreux jours fériés d'avant la période estivale. Nous notons également une tendance vers des séjours plus courts mais plus nombreux. Cette tendance est avérée sur l'ensemble du territoire.

Le département de Charente n'est pas celui qui présente le plus d'attractivité, il n'a pas un bon classement national (84^{ème} place sur les statistiques 2010).
Situé au cœur d'une région fortement cotée sur le plan touristique, limitrophe à trois départements piliers du tourisme dans cette région (Vienne, Charente-Maritime, Gironde), le département peut bénéficier de cette situation géographique.

Focus sur l'offre de pratique spéléologique sur la Charente et départements limitrophes.

En Charente

La spéléologie fédérale

Comme décrit dans le chapitre karst, la spéléologie en Charente n'est pas une activité populaire. Les clubs, au nombre de cinq, n'ont pas la volonté de développer l'activité, ils sont même assez frileux à l'idée d'amener un public de masse sous terre. Les arguments d'une activité dangereuse et celle d'un milieu vulnérable à protéger sont avancés dès qu'il est question de développement de l'activité.

La spéléologie professionnelle

Le développement de l'activité par des professionnels est inexistante sur ce département. La seule forme de guidage professionnel existant est celui proposé par la base de pleine nature du Chambon. Cette structure est départementale, elle est gérée par le conseil départemental et propose à divers groupes (scolaires, CLSH...) un panel d'activités de pleine nature dont la spéléologie.

La spéléologie représente pour cette structure 2500 ½ journées d'activité dont 75% auprès d'un public scolaire, les 25% restants auprès d'associations ou de centres de loisirs. Les groupes sont en moyenne de 10 participants ce qui représente 25 000 personnes qui accèdent au monde souterrain. Complémentaires à la visite classique de grotte, la structure propose deux thématiques en lien avec le milieu souterrain, un autour de la préhistoire et l'autre sur le cycle de l'eau.

Les grottes touristiques

Les grottes du Quéroy sur la commune de Chazelles situé au sud-est d'Angoulême, sont aménagées pour proposer au public une visite d'une heure dans le milieu souterrain. Ce site est ouvert du mois d'avril au mois de septembre.

Les départements limitrophes

La spéléologie fédérale :

La spéléologie fédérale est bien présente sur tous les départements limitrophes. Certains de ces départements ont tissé des liens étroits avec les professionnels de leur territoire. Cela permet d'animer les activités que les clubs proposent à leurs jeunes et débutants (ex : la Charente-Maritime et la Dordogne qui ont mis en place une EDSC). Cela permet également de répondre à des sollicitations de certains organismes pour la mise en place d'activité spéléologique sur le territoire (ex : la Gironde où le CDS a un projet d'activité estivale avec le Conseil Départemental).

La spéléologie professionnelle :

Elle est peu développée sur les départements limitrophes, seules les Deux Sèvres et la Dordogne ont une structure pour répondre à ce type de demande émanant de particuliers ou de groupes.

La Charente-Maritime est dotée d'un professionnel qui fait de la spéléologie une activité complémentaire à d'autres activités proposées. Il répond aux besoins du comité départemental de spéléologie et à quelques sollicitations de groupes.

Ces professionnels offrent principalement un accès à une activité de loisir sportif ou de guidage.

Un autre acteur se trouve sur le territoire et sur le sud de la Vienne, c'est la base de pleine nature de Lathus. Cette association propose diverses activités de pleine nature dont la spéléologie. C'est le même type de structure que le Chambon, sauf que cette dernière est gérée par une association.

Les grottes touristiques :

Département de Charente Maritime :

Les grottes de Régulus ou Matata commune de Meschers sur Gironde, visite guidée de ¾ d'heure des grottes qui sont des habitations troglodytiques. Le circuit de visite guidée permet d'imaginer la vie des personnages qui ont habité et fréquenté ce site. Les grottes de Régulus ont un fonctionnement municipal. Ce site touristique situé sur le littoral au sud de Royan voit passer 55700 visiteurs (chiffre observatoire tourisme 2015).

Département de la Gironde :

Grotte de Pair non Pair, grotte ornée, les visites sont possibles du 15 juin au 15 septembre. Ce sont des visites commentées d'une heure avec des groupes au nombre limité. La grotte affiche une fréquentation annuelle de 12 000 visiteurs.

Grotte Célestine de Rauzan, grotte ornée où la visite de la rivière souterraine se fait de façon spéléo, équipé de casques et de bottes. Ouvert toute l'année sur réservation, parcours de 45min pour un nombre limité de visiteurs. De 2002 à 2007 la grotte a reçu 40 000 visiteurs.

Département de la Dordogne :

Le département de la Dordogne est celui qui offre, pour le nord de la Nouvelle Aquitaine, le plus grand nombre de cavités touristiques. J'ai recensé plus d'une douzaine de cavités dans lesquelles le milieu souterrain est mis en valeur. Cette offre est répartie autour de quelques thématiques :

- Les grottes ornées, dont certaines mondialement connues comme les grottes de Rouffignac (qui accueille 50 000 visiteurs/an) et Lascaux IV son fac-similé (Lascaux II recevait 250 000 visiteurs/an).
- Quelques cavités valorisent leurs paysages concrétionnés comme le gouffre de Proumeyssac (avec 100 000 visites/an).
- Certaines mettent en valeur leurs habitations troglodytiques.

Ces sites proposent en majorité des visites guidées qui vont de 35mn à plus d'une heure.

Département de la Vienne :

Les grottes de la Norée (3000 visiteurs) proposent un voyage dans le temps lors de la visite de ses paysages concrétionnés et ses chauves-souris. La durée de la visite est de 45mn avec des groupes à effectif limité (19 personnes). Elles ne sont ouvertes qu'en juillet et août.

Focus sur des offres similaires à celle du projet sur le département de Charente et départements limitrophes

La randonnée en pleine nature.

Depuis quelques années on peut voir se développer des activités en rapport avec la nature. Un besoin de grand air, un retour aux sources. C'est également le développement d'activités à sensation, recherche de défi, de dépassement de soi. L'ensemble de ces activités existent sur l'ensemble des départements avec plus ou moins d'originalité. L'idée est donc de faire un état des lieux de ces activités sur le département de Charente comme sur les départements voisins.

Le département de Charente, comme les départements voisins, a développé des itinéraires de randonnées qu'ils soient pédestres, cyclables ou équestres. Les acteurs territoriaux ont œuvré au développement de cette activité de pleine nature. L'accessibilité, le côté peu onéreux et la communion avec la nature font de ces itinéraires un pôle attractif pour tous les adeptes de pleine nature.

Le conservatoire d'espaces naturels joue un rôle important dans ce dispositif ; il apporte une complémentarité en valorisant certains sites par la mise en place de sentiers d'interprétation.

Les parcours acrobatiques en hauteur

Le département de Charente, comme les départements voisins, voit se développer des parcours acrobatiques en hauteur. Le département de Charente n'est pas celui qui compte le plus de structures. Cette activité consiste en un déplacement sur des câbles relayant des arbres équipés de plateformes, c'est une activité sportive de pleine nature où la nature n'est pas valorisée mais reste le support indispensable. Au cours de mes recherches je n'ai trouvé aucune structure proposant une offre nouvelle dans cette activité. On est sur une approche ludique et l'ouverture de nouveaux établissements apporte peu de changements aux standards de l'activité.

La configuration géologique du département de la Dordogne en fait le seul département où j'ai recensé l'activité de parcours en falaise appelé plus communément via-ferrata.

Le monde minéral

Le département des Deux-Sèvres offre un accès au milieu souterrain en organisant la visite des mines d'argent des rois Francs (Melle). La visite guidée d'une durée d'une heure trente permet de comprendre les modes d'extraction du minerai à l'origine de la fabrication de l'argent. Les mines d'argent accueillent plus de 10000 visiteurs sur l'année (chiffres 2014 de l'observatoire du tourisme des Deux Sèvres).

La réserve naturelle nationale du Toarcien (classé géo site) comprend deux carrières à ciel ouvert qui permettent l'observation de trois étapes successives du jurassique. Des animations sont régulièrement organisées sur ce site, principalement (90%) auprès de collégiens et lycéens, cela représente annuellement 3000 visiteurs.

Le département de Charente-Maritime valorise le métier de carrier et l'exploitation des carrières en ouvrant des visites sur le site des carrières de Crazannes. Ce site classé pôle nature sur le département propose plusieurs animations, de la sculpture et de la peinture sur pierre, des balades libres et guidées dans les canyons laissés par l'extraction de la pierre. Un espace muséographique et une boutique viennent agrémenter cette visite. Ce site accessible d'une aire d'autoroute accueille 30000 visiteurs sur le musée, dont 15000 environ arpentent le sentier des carrières.

Cette balade se fait à ciel ouvert, quelques parties du site sont légèrement encavées.

Partenaires et identification de leur rôle

Identification des partenaires à impliquer

Les gestionnaires d'activités :

La Fédération Française de Spéléologie (FFS)

Il est important que la fédération apparaisse dans ce projet, elle reste un partenaire incontournable c'est elle qui a la délégation de la discipline. Elle dispose de la connaissance et a l'expertise du milieu souterrain.

Elle a besoin de projets innovants dans le développement de l'activité afin d'attirer de nouveaux adeptes et lui permettre de garder son indépendance.

La structure départementale de spéléologie (CDS) et les clubs spéléos

Il me semble également important que les spéléologues du territoire prennent part au projet et puissent s'approprier ce dernier. Toutefois, de tout temps, le spéléologue a eu du mal à ouvrir le milieu souterrain à une pratique de masse. Les arguments de protection du milieu et de sécurisation des pratiques ont été systématiquement avancés pour étayer cette position, souvent à juste titre.

Mes diverses fonctions fédérales m'ont amené à rencontrer de nombreux spéléologues et je me suis aperçu que, selon les départements, les positionnements étaient différents.

Pour certains départements l'idée de développer l'activité revenait davantage dans les discussions, la réglementation des cavités était moins systématique et le partage des connaissances devenait plus facile.

En Charente, la plupart des cavités sont sous contrôle du CDS, mais une bonne partie reste gérée par les clubs. Beaucoup de cavités du département sont réglementées et l'accès en est protégé par une porte.

Il va falloir du temps et des arguments pertinents pour modifier la vision des spéléos charentais qui restent attachés à ce type de fonctionnement.

Les gestionnaires de ressources :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

Le conservatoire d'espaces naturels a la possibilité d'intervenir dans l'acquisition de foncier et dans la gestion d'espaces naturels.

Les gestionnaires de patrimoine :

Charente nature :

Association de protection de l'environnement : ils sont à l'initiative du sentier d'interprétation des sources de la Touvre. Sur ce sentier en treize stations ils font le tour d'un patrimoine écologique exceptionnellement riche. Une seule station est consacrée au karst, alors que ce site doit son existence à un gros phénomène karstique. Ils sont incontournables dans la mise en protection des chauves-souris sur le département.

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La ligue de la protection des oiseaux a délégation pour la gestion des espaces et sites Natura 2000. Ils ont compétence pour établir un inventaire des espèces animales et végétales, ainsi que les moyens de diagnostiquer l'impact d'une fréquentation abondante sur le milieu naturel. Concernant les chauves-souris, leur suivi et leur protection sont mis en place en étroite collaboration avec l'association Charente nature.

Les partenaires institutionnels :

Le conseil départemental de Charente.

Acteur incontournable du développement de la vie sportive charentaise, le conseil départemental de Charente s'engage vers une politique sociale, éducative et solidaire du sport. Pour 2017, il met en place des groupes de travail autour de la commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESI), commission en sommeil depuis sa création en 2013. Il pourrait être envisagé à terme la mise en tourisme de sites et itinéraires inscrits au plan de développement d'espaces, sites et itinéraires (PEDSI). Le conseil départemental a un dispositif départemental d'animation, il favorise le développement d'activités éducatives et de loisirs en milieu rural. La stratégie départementale répond à des enjeux bien définis : de développement du sport ; de développement des pratiques culturelles ; de prise en compte des enjeux du développement durable.

L'état, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Protection des Population.

Dans les missions de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations je retiendrai les points suivants en lien avec le projet.

- Développer les pratiques sportives et leur accessibilité pour tous, notamment pour les personnes handicapées.
- Soutenir les investissements en faveur des équipements sportifs publics.
- Assurer des actions de conseil aux associations et soutenir leur projet associatif.

La communauté d'agglomération Grand Cognac

Créée très récemment (janvier 2017) c'est la volonté de rapprochement de quatre communautés de communes : Châteauneuf, Grand Cognac, Grande Champagne et Jarnac. Dans les compétences de cette collectivité figure celle du développement économique et la promotion du tourisme.

La communauté de communes de la Rochefoucauld

Située au cœur de son karst, cette collectivité développe ses compétences autour du tourisme, du patrimoine, de l'environnement et du loisir.

La communauté d'agglomérations du grand Angoulême (anciennement COMAGA)

Cette collectivité regroupe les communes situées sur l'aval du système karstique de la Rochefoucauld.

Grand Angoulême vient elle aussi, depuis janvier 2017, de passer en communauté d'agglomérations aux côtés de trois autres communautés de communes.

Les compétences de cette collectivité sont : le tourisme, l'environnement, les nouvelles énergies, la gestion de l'eau (captage des sources de la Touvre).

La commune de Saint Sulpice de Cognac :

Située sur le territoire de la communauté d'agglomérations grand Cognac, Le maire de Saint Sulpice de Cognac a la volonté de mettre en valeur autour d'un projet touristique les carrières de sa commune.

Cette liste est non exhaustive, les partenaires ci-dessus sont ceux qui permettent la mise en place du projet. Il y a d'autres partenaires envisageables dans la suite du projet au moins dans la phase fonctionnement afin d'assurer la pérennisation de celui-ci (éducation nationale, université, etc...).

Description du projet

L'idée du projet.

Le projet se présente en deux volets, sur 2 sites distincts, avec des problématiques et des visées différentes. Cependant ils sont très logiquement liés par leurs objectifs de valorisation du karst charentais et d'une meilleure compréhension de son fonctionnement.

Le premier volet invite les visiteurs à venir découvrir un paysage karstique et le fonctionnement du karst sans le pénétrer.

Le deuxième les invite à pénétrer le milieu karstique mais sous une forme plus artificielle et moins habituelle qu'une visite de grotte.

Volet 1 :

Valorisation du système karstique de la Rochefoucauld et des sources de la Touvre, autour d'un sentier d'interprétation. Amener les visiteurs à se promener autour des points remarquables du système karstique de la Rochefoucauld et des sources de la Touvre. Les points remarquables, pertes, gouffres, effondrements et sources seraient agrémentés de panneaux d'informations et d'explications. Ces panneaux permettraient d'expliquer, démontrer et illustrer la formation et le fonctionnement de ce système karstique. Vue l'étendue du système, cette découverte pourrait se réaliser en véhicule motorisé, en vélo et/ou à pied avec une difficulté tout de même pour parcourir l'ensemble du système en une seule fois.

Il faudrait peut-être réfléchir à doter chaque site d'une documentation suffisante et propre à sa thématique, sans perdre de vue que cette documentation doit s'inscrire dans l'interprétation générale du système karstique. Cela doit permettre aux visiteurs de comprendre les caractéristiques du site sans l'obliger à faire l'ensemble du parcours en une seule fois. Il faut tout de même conserver suffisamment de curiosité et d'intérêt pour l'inciter à poursuivre ou/et revenir sur la visite du système.

Les intérêts de la mise en place de ce type projet

- Un intérêt pédagogique : expliquer la formation et le fonctionnement de ce qu'est un système karstique.
- Un intérêt éducatif : évoquer les problématiques des ressources en eau potable et leur protection.
- Un intérêt touristique : inciter au travers de topo-guide le public à visiter les divers lieux. Par la même occasion visiter les communes alentours et participer au développement socio-économique du territoire. Dans un rayon proche autour de ces sites karstiques les touristes pourront apprécier : les villages de Fleurignac, la Chapelle Saint-Rémy, qui date du XII siècle, l'Eglise Romane de Pranzac et la Lanterne des Morts, le Château de La Rochette datant de 1580, les Thermes Gallo Romains Chassenon, etc...

Il serait intéressant de compléter la visite « terrain » par un bâtiment qui pourrait recevoir un centre d'interprétation du karst. Cette structure pourrait abriter des expositions, des maquettes, des projections voire des immersions en milieu souterrain grâce aux nouvelles technologies de vidéo en 3D et/ou de réalité augmentée.

Ajouter un centre d'interprétation du karst doté de ces nouvelles technologies pourrait permettre à des groupes constitués (scolaires, étudiants, centres de loisirs...), ainsi qu'à des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapées...) d'accéder sans peine à ces informations et ces animations pour pénétrer virtuellement au cœur du karst.

C'est le moyen de visualiser les caractéristiques du milieu souterrain (géologique, géomorphologique, hydrologique, etc...) et les éléments qui permettent l'interprétation du système. L'accès à ces informations se fait sans avoir à déplacer le public dans les cavités pour en comprendre le fonctionnement.

Volet 2 :

Valorisation de carrières au lieu-dit « les Chaudrolles » sur la commune de Saint Sulpice de Cognac.

La commune de Saint Sulpice de Cognac se situe dans l'extrémité ouest du département de La Charente, à environ 8 kilomètres au nord-ouest de Cognac et une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Angoulême. La commune est à la limite départementale avec la Charente-Maritime.

Elle est administrativement rattachée au canton de Cognac-nord lui-même dépendant de l'arrondissement de Cognac.

Un important site de carrières souterraines parcourt une bonne partie de la surface de la commune. Fin du 19ème siècle, ces carrières sont le résultat de l'extraction de pierre pour la construction de bâtiments. Aujourd'hui ce site n'est plus actif et représente pour la commune une friche industrielle.

Ce site est interdit d'accès par arrêté municipal sauf pour le Comité Départemental de Spéléologie de Charente Maritime qui dispose d'un lieu de pratique aux techniques de spéléologie alpine.

Le maire souhaiterait valoriser ce site par le développement d'un pôle touristique.

De plus le site révèle un potentiel patrimonial important pour l'histoire de la commune et du métier de carrier.

La zone est classée à Natura 2000 pour la protection des chauves-souris, les pelouses sèches et une espèce d'orchidée.

Ce projet nécessite une approche multithématique pour révéler la richesse du site mais aussi, de façon élargie, du territoire :

- géologique (karst charentais)
- patrimonial (histoire de la pierre et du métier de carrier)
- biodiversité spécifique à ce milieu (chauve-souris, pelouses sèches, ...)

L'idée est de proposer dans ce site des randonnées à thème à l'air libre ou souterraines, voire les deux. Elles pourraient être des randonnées paisibles ou sportives, donc un accès à ce site pour un grand nombre d'individus.

- Les randonnées tranquilles, simples promenades ne nécessitant que la marche pour se déplacer et pouvant se faire en surface ou sous terre.
- Les randonnées sportives (souterraines) pourraient permettre de se mouvoir dans des passages nécessitant des contorsions, de l'escalade voire de la progression sur agès.

L'enjeu est d'assurer un développement économique pour la commune reposant sur un pôle de valorisation du patrimoine karstique.

Nous pouvons trouver au travers de ces divers axes, un développement touristique, culturel et sportif proposé à un large public qu'il soit local, touristique ou spécialiste.

En quoi ce projet peut-il être un axe de valorisation de la spéléologie sur le territoire ?

Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

A la lecture de l'état des lieux ci-dessus il est possible de constater :

- que le département recèle un potentiel karstique peu connu mais très important, qui peut concurrencer des sites karstiques d'ampleur européenne,
- que le monde de la spéléologie, comme le grand public n'a pas connaissance de ce potentiel karstique,
- que la valorisation de ces sites n'est pas la préoccupation ni la volonté des spéléologues locaux, mais l'idée du projet ne va pas à l'encontre de leur gestion du patrimoine souterrain.
- que le milieu souterrain n'est pas valorisé sur le département, les professionnels sont inexistants, les cavités ouvertes aux touristes sont très rares.
- que la fédération française de spéléologie a la volonté de valoriser les sites karstiques et recherche de nouveaux axes de développement pour son activité.
- que le département a une réelle volonté politique d'accompagner le développement des activités de pleine nature, d'allier tourisme et activités sportives par la valorisation des sites classés au plan des espaces sites et itinéraires, avec une ouverture sur le tourisme.
- Que certains des départements limitrophes ont une offre autour du monde minéral qui répond à une demande touristique.
- Qu'il n'existe pas sur le département de projet lié de près ou de loin avec l'idée du projet.

En quoi ce projet peut-il être un axe de valorisation de la spéléologie sur le territoire ?

En quoi la valorisation du karst de la Rochefoucauld et l'accès aux carrières des Chaudrolles peut-il être un axe de développement d'offres de nouvelles pratiques et de promotion du patrimoine karstique ?

Hypothèse 1 : c'est parce que la création d'un sentier d'interprétation sur le karst de la Rochefoucauld peut être un vecteur de compréhension du système et peut amener le public à partager l'intérêt des spéléologues pour leur activité. Autrement dit c'est le moyen de susciter la curiosité autour de la spéléologie et de son milieu pour un large éventail de la population (locaux, touristes, scolaires, etc...).

Hypothèse 2 : c'est parce que l'aménagement du site des Chaudrolles est un accès aisé au milieu souterrain, Que la diversité des thématiques : géologie, patrimoine, sport et environnement, est une porte d'entrée à une motivation différente. Autrement dit, il est possible de sensibiliser et d'amener un public diversifié à une immersion dans le milieu souterrain.

Hypothèse 3 : c'est parce que ces sites (grande fosse, gouffres et carrières) présentent un accès simple, relativement sécurisé et sans contraintes au milieu souterrain, ils peuvent permettre à un large public de se faire une idée sur ce qu'est la spéléologie.

Quelle hypothèse retenir ?

L'hypothèse 1, est celle qui présente l'axe le plus important pour la valorisation d'un karst de grande ampleur dans ce département. Il serait vraiment très intéressant de développer ce projet dans l'intérêt de la communauté spéléo, des partenaires, du département et de la région. L'ampleur même du projet me contraint à ne pas retenir cette hypothèse car je n'ai actuellement pas suffisamment de disponibilité pour la mener à terme. Toutefois je pense qu'il ne faut pas refermer le dossier et proposer au comité régional de spéléologie de la nouvelle Aquitaine de s'emparer du projet. Si on prend en compte que l'union internationale de spéléologie (UIS) a déposé auprès de l'UNESCO la volonté de faire en 2021 l'année des grottes et du karst en France, je pense que ce projet peut-être un moyen de valoriser notre territoire.

L'hypothèse 2, c'est le projet le plus accessible pour moi au vu de mes contraintes actuelles. De plus la volonté de la commune fait que ce projet est celui qui est le plus avancé et le plus développé. A l'idée que j'accompagne la réalisation de ce projet, le maire de la commune a commencé quelques démarches et sondages. Ce n'est pas forcément dans cet axe que j'aurais dirigé mon travail, aucun diagnostic préalable, aucune identification des partenaires, aucun axe de développement. Mais cela a permis d'identifier quelques problèmes et d'effectuer un sondage sur l'idée de ce projet. C'est donc, dans un premier temps, ce travail que je vais m'efforcer de mener à terme.

L'hypothèse 3, je ne retiens pas cette dernière hypothèse, manque de précision et d'ambition. Elle permet, certes un accès au milieu souterrain mais n'envisage pas la valorisation de celui-ci.

Objectifs de l'hypothèse retenue :

- Décrire avec plus de détails le site des Chaudrolles et les axes de son développement.
- Faire le tour des partenaires identifiés pour mesurer la recevabilité du projet et prendre la mesure de l'engagement dont ils peuvent faire preuve.
- Définir les possibilités d'aménagements du site des Chaudrolles.
- Elaborer un budget.

Projet de développement du site des Chaudrolles.

Description du site.

Ce site est une friche industrielle qui laisse, après extraction du calcaire réalisée par les carriers, un plateau parsemé de puits et de grosses dépressions. Ces gouffres communiquent entre eux par des vides souterrains résultant de cette extraction de calcaire. L'exploitation irrégulière de ces sites, laisse des vides de 1m50 à plus de 20m sous plafond, les volumes (salles) sont de tailles et de formes différentes. Le sol présente une progression chaotique, due à une extraction anarchique et le stockage de matériaux laissés par cette extraction. Toutes les salles, tous les vides, ne communiquent pas entre eux, il faut parfois ressortir d'une carrière pour replonger dans une autre.

Ce site est facilement comparable à un lapiaz, parsemé de grottes et de gouffres n'appartenant pas au même réseau.

En surface, la végétation luxuriante a repris le dessus, certaines espèces rares et protégées se sont développées sur ce site.

Projet de développement.

Dans ce site je souhaiterais mettre en place :

- Des sentiers de randonnées, accessibles au plus grand nombre. Ces sentiers permettront la mise en place de parcours d'interprétation autour :
 - Des espèces végétales (pelouses sèches, orchidées, fougères...)
 - Des espèces animales (chauves-souris, salamandres, araignées cavernicoles...)
 - De phénomènes géologiques et karstologiques.
 - Du patrimoine (le travail du carrier, sa vie sous terre...)
- Des accès plus sportifs, voir ludo-sportifs en utilisant les verticales (puits, gouffres) pour accéder à ces thématiques. Un mixage entre les techniques de parcours dans les arbres et les via-ferratas, adaptées au milieu souterrain.

Travail réalisé pour le développement de ce site.

Dès les prémisses de l'idée.

Le maire est intéressé pour valoriser ce site. Sa détermination est renforcée par mon implication et mon expertise sur la question. Il décide (seul) de saisir l'agence du développement du territoire (ADT) et leur demande de mettre en place une réunion autour de la mise en tourisme des carrières.

Cette première réunion a lieu fin janvier 2016 et a pour objectif de sonder la pertinence de l'idée. L'ADT a identifié un certain nombre de partenaires qu'elle a conviés à cette rencontre.

Des partenaires :

- institutionnels : préfecture, communauté de communes, mairie, SDIS, BRGM.
- associatifs : gestionnaire Natura 2000, association d'aménagement du territoire, la fédération de spéléologie par moi-même.

L'ensemble des participants ont été plutôt favorables à l'idée et quelques questions sont apparues aux cours des débats :

- Dans le cadre du plan de prévention des risques (PPR) peut-on développer une activité sur ce site ?
- A-t-on le droit de mettre du public dans ce type de site ?
- Combien de personnes peut-on amener lors de ces visites ?

Toujours à la demande du maire, une deuxième réunion avec les mêmes invités a eu lieu en juin 2016. L'objectif de cette réunion était d'évaluer les besoins pour ce projet. Le maire souhaitait déposer un dossier de subvention auprès du conseil régional dans la rubrique développement de tourisme innovant.

Je n'ai pas pu participer à cette rencontre, je m'en suis excusé et j'ai pris contact avec l'ADT après la réunion pour connaître le résultat des débats.

Peu de partenaires ont répondu présents, il manquait : la communauté de communes, le BRGM, le gestionnaire Natura 2000, la fédération de spéléologie.... Il en est tout de même ressorti quelques points pour le développement du projet, points qui ont pu être chiffrés dans le cadre du dossier de demande de subvention.

Mon analyse de la prise d'initiative du maire.

Je n'étais pas favorable à la mise en place de ces réunions qui ont été programmées dans la précipitation, sans établir de diagnostic préalable pour connaître : la pertinence du projet, les besoins, les partenaires, les problématiques, etc....

Par rapport à la demande de subventions, je pense qu'encore une fois les choses ont été précipitées. Les choix se sont portés :

- sur un parking pour les visiteurs, situé sur la carte et son coût chiffré sans étude préalable du potentiel de fréquentation ni des nuisances possibles pour les riverains.
- sur un lieu d'accueil dans un bout de carrière sans faire d'étude sur l'état actuel de la structure, sachant que pour ce type de bâtiment il faudra obtenir une autorisation d'ouverture d'établissement recevant du public.
- sur la sécurisation des gouffres de surface sans connaître le mode de gestion et les parcours qui seront définis sur le site.
- Sur l'identification de deux sites d'activité, l'une basée sur le tourisme et l'autre sur le développement d'un pôle d'entraînement aux techniques de spéléologie.

Je pense que le maire a voulu aller vite, sans connaissance du sujet ni du milieu et sans mesurer l'ampleur du projet. Son initiative aura malgré tout permis d'identifier et de prendre contact avec certains partenaires incontournables dans ce dossier.

Les démarches entreprises.

Actions personnelles.

Mon implication dans le développement de ce projet se situe à plusieurs niveaux.

Dès le début de l'idée, j'avais pris en compte la problématique du PPR. Je m'étais plongé dans le document et je m'étais rapproché des services préfectoraux, la direction départementale du territoire (DDT) pour aborder cette problématique. Le PPR interdit la construction de tout bâtiment sur le site, mais n'interdit pas le développement d'activités.

Auprès de la commune, suite à la lecture du compte rendu de la deuxième réunion et du contenu du dossier déposé au conseil régional, je prends rendez-vous avec le maire pour lui exposer mon point de vue.

Pour moi ce projet ne comprend pas deux secteurs différents, d'un côté le tourisme de l'autre la spéléologie. Il y a besoin du spéléologue sur l'ensemble du projet pour le développement et dans l'encadrement.

Il n'est pas concevable d'envisager les aménagements techniques d'accueil, s'il n'y a pas une étude préalable du projet, étude quantitative et qualitative qui puisse définir la pertinence des demandes.

Le maire prend conscience de l'ampleur du projet et conçoit de me laisser la manœuvre du dossier.

Démarches auprès de partenaires incontournables de ce dossier.

DDCSPP, pourquoi ?

La rencontre avec cette institution était pour moi le moyen de mesurer l'intérêt que pouvait avoir mon projet. Projet que j'ai présenté dans sa totalité (karst de la Rochefoulcauld et site Chaudrolles) moyen également de laisser une porte ouverte pour des perspectives de développement. C'est également le moyen de savoir quelle place est donnée à l'activité de pleine nature sur le département et d'évaluer la pertinence de mon dossier et les axes de financements qu'il sera possible d'espérer. Cet entretien a été intéressant, le projet a retenu son attention, il m'invite à contacter son homologue du CG et souhaite être présent à cette rencontre.

Le conseil départemental, pourquoi ?

La rencontre avec le service des sports du conseil départemental, s'est faite en présence du responsable des sports de pleine nature de la DDCSPP. Cette rencontre avait pour but de mesurer l'intérêt que pouvait avoir ce projet pour le département. C'était aussi le moyen de faire un point sur le dossier CDESI, le département de la Charente n'est pas le département le plus en avance sur ce sujet.

Lors de cette rencontre le département m'informe qu'ils avaient mené une étude dans le but de développer les sports de pleine nature. La spéléologie était une de leur préoccupation, mais à leur grande déception le comité départemental n'avait pas souhaité donner une suite favorable à leur proposition.

Cette rencontre a été très instructive, a confirmé mon point de vue sur le manque d'intérêts que la communauté spéléo de Charente accorde au développement de l'activité. Je pense que ce dossier a retenu son attention.

La communauté d'agglomération de Grand Cognac, pourquoi ?

J'avais identifié cette collectivité comme partenaire indispensable, elle pouvait par ses compétences venir accompagner ou se substituer à la commune pour la mise en place de ce projet. J'ai sollicité un rendez-vous auprès du service tourisme et j'ai été reçu par l'élue en charge de cette compétence, la technicienne du service et un technicien des programmes de développement ruraux. L'entretien a été très riche en échanges et l'idée d'un projet de développement d'une activité touristique sur une commune du territoire a été bien perçue. Ils ont également apprécié la pluridisciplinarité du projet en évoquant d'associer au dossier leurs collègues en charge de la compétence sport. Cela a également permis d'évoquer des questions relatives au budget et à la structure porteuse du projet.

La communauté d'agglomération a confirmé qu'elle était en mesure, sur ce type de dossier, d'accompagner la collectivité ou une association dans la mise en place et la gestion du projet.

Qu'elle pouvait également, si je lui présentais un dossier technique sur les éléments prépondérants du projet, prendre à sa charge le développement et la gestion de ce dernier.

Le gestionnaire de Natura 2000, pourquoi ?

Le projet se déroulant sur une zone Natura 2000 il est donc inévitable de se rapprocher du gestionnaire de ce site. Dans ma démarche, je présente ce projet dans le but de :

- Donner une plus-value à ce site, déjà identifié pour son environnement, avec un apport géologique et patrimonial.
- Créer un partenariat dans la valorisation de ce site par une mutualisation de compétences.
- Etablir un partenariat de co-animation dans la gestion du projet.

La rencontre a été bonne, après quelques recommandations de gestion, il a été facilement évoqué un apport de compétence par la possibilité d'une étude d'impact du projet sur l'environnement, ainsi qu'un apport technique dans la documentation des espèces peuplant le site.

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), pourquoi ?

La rencontre avec le CEN devait me permettre d'identifier son fonctionnement, son implication sur le territoire. J'en profitai également pour leur faire part du projet, en évoquant les liens qu'il pouvait y avoir avec les espaces naturels. Dans un but de futur partenariat cela me permettait de prendre la mesure et le niveau d'implication que le CEN pouvait avoir à l'égard de ce projet.

L'idée de valorisation pédagogique et écologique du projet a attiré leur attention. Le conservatoire peut intervenir dans ce projet si des espèces naturelles sont menacées ou si la commune les sollicite. Il peut aussi apporter ses conseils et son expérience en terme de gestion ou d'acquisition de foncier.

Bilan de ces rencontres.

Toutes ces rencontres ont été riches d'échanges, d'écoute et de compréhension.

Le projet a été bien perçu, je pense que pour les futures rencontres il faut que j'aie un dossier plus abouti, plus approfondi.

Je me suis également aperçu au travers de ces échanges que la spéléologie sur mon territoire n'était pas bien identifiée.

Ceux-ci m'ont fait percevoir les difficultés que pouvait rencontrer un agent de développement dans une activité en manque de reconnaissance sur ce territoire.

Un travail de terrain.

Le site des Chaudrolles occupe une grande partie de la commune de saint Sulpice de Cognac. Vue la surface des carrières je souhaitais définir les parties de celles-ci qui présentaient un intérêt pour le projet.

J'ai pour cela arpenté le site pour faire l'inventaire du :

- potentiel géologique,
- potentiel patrimonial,
- potentiel des espèces naturelles

Cela m'a également permis de faire un état des lieux des accès et des aménagements qu'il allait falloir envisager :

- aménagement de sécurité
- aménagement d'accès
- aménagement de dépollution
- aménagement technique.

J'ai pour cela, créé un outil qui pouvait me permettre de récolter sur le terrain l'ensemble des données nécessaires à mon étude (voir document en annexe).

Les problématiques rencontrées.

Le problème de la domanialité.

Sur le secteur choisi, les terrains sont ouverts et libres d'accès, bien qu'il y ait l'affichage de l'arrêté municipal en interdisant l'accès. Un chemin communal dessert les diverses parcelles d'accès aux carrières. Certains terrains sont des propriétés privées alors que d'autres appartiennent à la commune. Sur le cadastre on peut s'apercevoir que les propriétés ne sont pas de grande surface et sont imbriquées les unes dans les autres.

Pour les besoins du projet il va falloir régler ce problème de domanialité. Pour cela je perçois plusieurs possibilités :

- La commune se rend propriétaire de tous les terrains concernés par le projet. Reste à définir si financièrement elle a la possibilité de le faire. Il faudra également tenir de la volonté des propriétaires pour vendre.
- Les propriétaires donnent à la commune ces terrains, de fait ils n'auraient plus d'impôt foncier à acquitter pour un terrain qu'il n'est pas possible d'exploiter.
- La commune loue les terrains concernés aux divers propriétaires.
- Une convention d'utilisation est mise en place entre la commune et les divers propriétaires concernés.

Dans le cadre du PPR, il est prévu un contrôle géotechnique de la structure des carrières tous les cinq ans. Le coût de ce contrôle est à la charge de chaque propriétaire. Le fait que la commune prenne acquisition de l'ensemble des terrains, permettrait à chaque propriétaire de s'exonérer de cette charge.

Le porteur du projet.

Au fur et à mesure que j'avance dans ce dossier et sur le montage du projet, j'identifie le besoin incontournable de définir qui va en être porteur.

Le porteur du projet va être celui qui :

- Lance les études préalables d'impact, de faisabilité ...si besoin et nécessités,
- porte le budget,
- dépose les demandes de subventions,
- a la légitimité de promouvoir ce projet.

En l'état actuel des choses, je suis à l'initiative de ce projet dans le cadre d'un stage en situation pour un diplôme d'état supérieur sous couvert d'une structure fédérale. Je n'ai ni le pouvoir de décision ni les moyens financiers de mise en place de la suite du projet.

Dans les partenaires potentiels que j'ai identifiés autour de ce projet je perçois chez certains des aptitudes à le porter :

- La fédération française de spéléologie, ce n'est pas dans ses choix actuels, ni dans ses attributions de prendre à sa charge ce type de projet. Elle pourra conseiller pour des questions d'aménagement, d'encadrement et tout ce qui concerne le patrimoine souterrain.
- Les structures fédérales locales comité départemental ou régional, c'est une possibilité il y a le cas sur la région d'une gestion de site souterrain dont le principal actionnaire est le comité départemental. Il va falloir convaincre la communauté spéléo locale.
- La commune, si le maire a la volonté de mettre en place ce projet, je ne pense pas que l'ensemble de son conseil municipal soit aussi déterminé et je ne crois pas que financièrement la commune soit en capacité de porter ce projet.

- La communauté d'agglomérations, c'est le niveau de collectivité territoriale qui me semble être le mieux placé pour la mise en place et la gestion de ce projet. Ils connaissent le territoire, ils sont là pour œuvrer au développement de ce dernier et concernant le projet ils ont la double compétence : le sport et le tourisme. Ce projet amène une plus-value pour le territoire en termes de sauvegarde du patrimoine et développement socio-économique.
- Le département, je ne pense pas que ce dernier ait la volonté d'être le porteur du projet. Toutefois il pourrait apporter avec l'inscription du site au PDESI une solution au conventionnement des propriétés et à la pérennité de l'activité.
- Le CEN, ils sont en capacité, si la commune le demande d'être les porteurs du projet. Mais n'y-a-t'il pas un risque à voir le projet évoluer plus sur le côté protection de l'environnement au détriment du développement de l'activité.

Pourquoi pas un développement et une gestion tripartite, une institution pour le côté investissement développement / gestion en partenariat avec des organismes compétents dans l'environnement et le milieu souterrain. L'une investit dans l'aménagement du site et dans le fonctionnement qu'elle sous-traite aux autres pour en assurer la gestion en lien avec leurs prérogatives.

La mise en place d'une délégation de service public (DSP) pourrait être une solution à la gestion de ce site. La DSP est une personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public à un délégataire public ou privé. Il existe trois formes de DSP :

- **La concession**, le délégataire avance les frais de mise en place du service et assure l'exploitation.
- **L'affermage**, le financement est à la charge de la personne publique, le délégataire assure la gestion et l'exploitation.
- **La régie intéressée**, la collectivité confie, par contrat au délégataire, la gestion de l'exploitation du service public. C'est la collectivité qui a la responsabilité financière du service public.

Je pense que dans la gestion de ce site c'est la troisième forme de DSP qui est la plus adaptée. *Exemple : la communauté d'agglomérations prend en charge la gestion du site et sous traite la partie animation environnementale au CEN et souterraine à la FFS.*

L'organisation des visites.

J'imagine dans ce site plusieurs types de visite :

- Les randonnées thématiques autour de l'environnement, la géologie et le patrimoine. Cela pourrait être des groupes de moins de vingt personnes pour une balade d'une heure trente.
- Des randonnées thématiques plus sportives, grâce à des accès sur cordes, rappel, tyrolienne ou autre. Cela serait des visites guidées d'un groupe de huit personnes pour une balade d'un peu plus de deux heures. A terme il pourrait être envisagé des parcours en accès libre.

Dans l'état actuel du site, ouvert à tout va, il faut envisager de clôturer l'ensemble du domaine concerné par le projet. Cette démarche ne pourra intervenir que quand la problématique de la domanialité sera réglée.

Gouvernance politique

La commune est administrée par un maire ayant une forte ambition politique.

Les choses sont rendues plus difficiles par l'opposition politique du maire avec les dirigeants de la communauté d'agglomérations de grand Cognac.

La précipitation sans concertation de certaines de ses démarches autour de ce projet pourrait être néfaste à sa réalisation.

Une idée du budget.

N'étant qu'à l'initiative de l'idée et n'ayant pas de légitimité pour ordonner les études préalables ou la mise en place de devis, il m'est difficile d'établir un budget. Toutefois je m'efforcerai d'identifier les postes de dépenses en investissements comme en fonctionnement. Je ferai de même concernant les recettes en identifiant les possibilités de subventions.

Dépenses d'investissement.

Poste étude préalable d'impact sur l'environnement suite à une fréquentation de masse.

Poste aménagement de protection (clôture, sécurisation...)

Poste aménagement d'accès (pour les randonnées et les parcours sportifs)

Poste aménagement accueil (local, parking...)

Poste équipement technique (EPI casques, combinaison, matériel technique...)

Poste bureautique.

Dépenses de fonctionnement.

Poste masse salariale.

Poste énergie.

Poste communication.

Poste assurances.

Poste déplacements.

Identification de quelques pistes de recettes mobilisables sur l'investissement.

La DDCSPP dans le cadre de sa politique d'aménagement de site sportif pour le grand public.

La communauté de communes dans le cadre d'aide au développement du tourisme et du sport sur son territoire.

Le programme « leader » qui a pour vocation de soutenir des projets construits par les acteurs des territoires ruraux (entre dans le cadre des programmes européens en région).

Identification de quelques pistes de recettes mobilisables sur l'amortissement et le fonctionnement.

La contribution des visiteurs.

La vente de produits dérivés.

Conclusion.

Le voyage d'étude en Slovénie a été un temps fort de la formation. Ce séjour a concrétisé tout ce que nous avons abordé au cours des semaines de formation. Dans le travail de recherche que j'ai réalisé pour ce projet, je trouve des similitudes de développement avec celles observées en Slovénie.

Etablir un diagnostic, faire un constat ciblé pour émettre des hypothèses afin d'argumenter les éléments nécessaires à la réalisation d'un projet, sont des choses qui pour moi n'étaient pas systématiques ou suffisamment développées. Ce travail de recherche m'a permis de comprendre l'intérêt de cette méthode de travail.

Avant le DES, je n'envisageais le développement de l'activité que sous son aspect sportif. La formation et le travail de recherche m'ont permis d'identifier d'autres axes de valorisation.

Si la récolte de renseignements, le travail de recherche et d'enquête, la mise en place de diagnostics est longue, elle n'en est pas moins passionnante et instructive. Tout ce travail indispensable à mon projet a été d'une grande richesse pour ma culture personnelle et a grandement complété ma connaissance du territoire.

La collaboration avec les partenaires ne peut s'inscrire que dans le temps. Il faut renouveler régulièrement les contacts et les rencontres pour apprécier les complémentarités de compétences de chacun. Cela me semble indispensable pour poursuivre le développement à long terme d'un réel partenariat.

Il est très important de faire preuve d'écoute et de compréhension de la ou des problématiques que peuvent évoquer nos partenaires. Les préoccupations qu'ils rencontrent, les choix qu'ils peuvent ou doivent faire, les échéances qu'ils ont, ne sont pas toujours en adéquation avec nos besoins, nos priorités et notre calendrier. Il faut être en capacité d'analyser, de rebondir, de remédier et d'être force de proposition, sans perdre de vue les intérêts et les objectifs fixés.

Lors de mes recherches, j'ai été amené à étudier l'offre des gestionnaires de cavités touristiques et je me suis aperçu que certains proposaient des parcours guidés munis de casques, frontales et de bottes (par des guides de grotte). Je pense que ce type de pratique n'est pas dans leurs prérogatives d'encadrement.

La limite entre guide de grotte et professionnel diplômé d'état n'est pas toujours clairement identifiée. Il serait, je pense, important que la fédération de spéléologie et le syndicat des professionnels se rapprochent de l'association des grottes touristiques (ANECAT) afin de clarifier cette limite.

Remerciements.

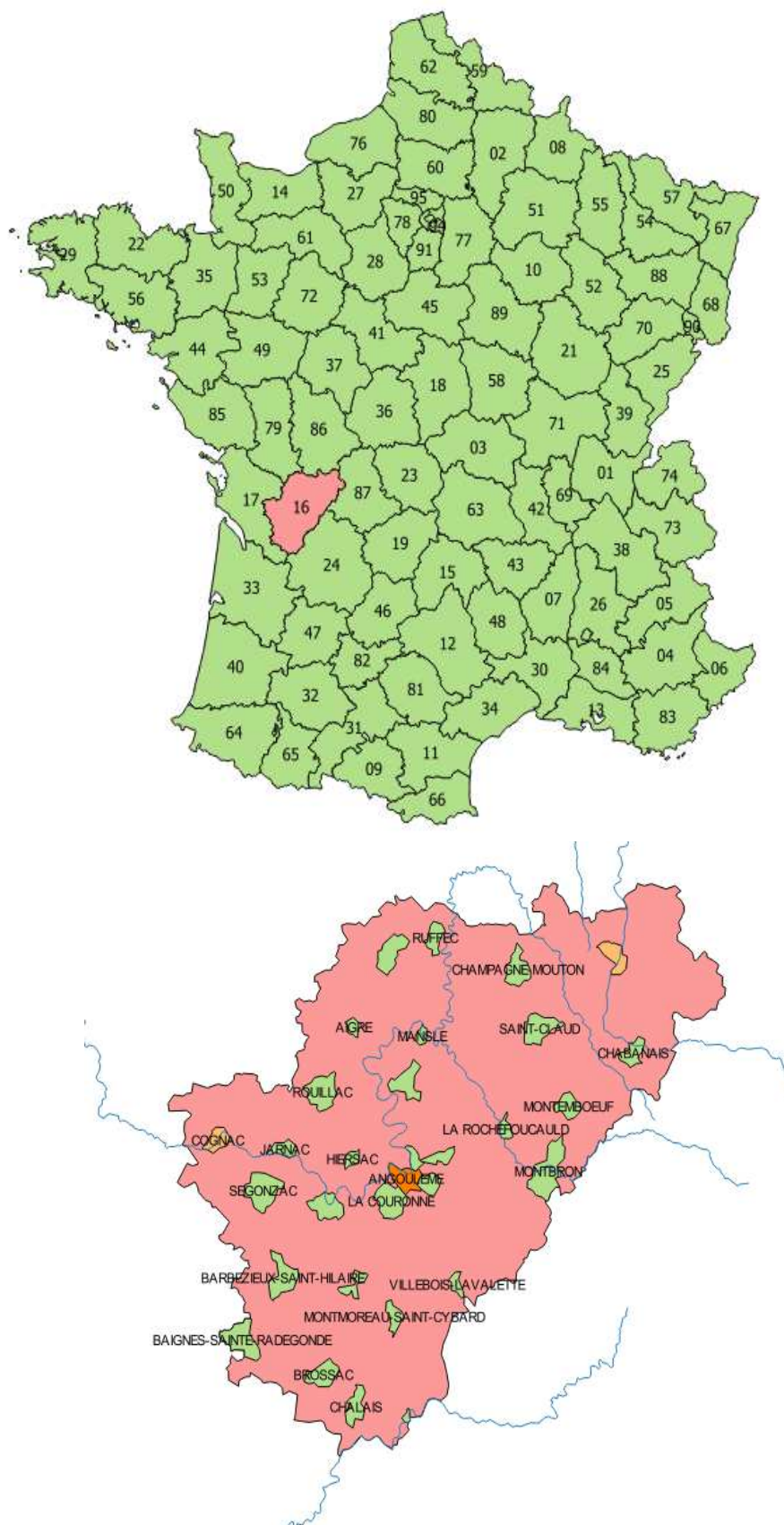
- Remerciement au CREPS pour leur accueil même tard le soir, avec quelques bruits de claquage de portière.
- Remerciement au coordinateur et au directeur du CREPS pour avoir accepté notre voyage d'étude en Slovénie.
- Remerciement aux intervenants et aux formateurs pour nous avoir fait partager toutes ces connaissances. Un merci particulier à Didier Cailhol qui a orchestré cette formation, qui nous a fait partager ses connaissances, ses points de vue et ses relations.
- Remerciement aux candidats de la promotion, pour les échanges, les partages, les éclats de rire et les bons moments passés en leur compagnie.
- Remerciement à Florent et Tot candidats DES pour les heures passées en covoiturage.
- Remerciement aux beaux-parents de Florent pour leur accueil et m'avoir permis de laisser mon véhicule chez eux lors de nos covoiturages.
- Remerciement à la fédération française de spéléologie et à son président pour avoir accepté mon stage en situation.
- Remerciement à Michel Rouillé pour m'avoir communiqué ses documents sur le karst de la Rochefoucauld, merci également pour cette journée passée à l'explication du fonctionnement de ce système.
- Remerciement à Serge Chardonnet qui connaît parfaitement les coins et recoins des carrières de Saint Sulpice de Cognac, avec qui j'ai passé des heures à arpenter ce site pour observer un patrimoine de grande valeur.
- Remerciement à Vincent Biot tuteur pour ce stage en situation, merci pour le partage de ton expérience, de tes connaissances, merci pour la pertinence de tes remarques, merci pour ta grande disponibilité même tard le soir.
- Remerciement à Françoise Dorez ma femme, qui partage ma vie depuis bientôt 30 ans, merci pour ton réconfort quand je doute, merci pour tes analyses critiques et constructives qui m'aident à grandir depuis tout ce temps, merci pour ta disponibilité, merci pour les corrections de ce document et merci de supporter mes absences lors de mes escapades spéléologiques.

Bibliographie

- Rapport Touvre du BRGM
- Cavités et remplissages de la nappe karstique de Charente (bassin de la Touvre, La Rochefoucauld). Grégory Dandurand
- Le karst de la Rochefoucauld (Charente) Henri Enjalbert
- Plan Prévention des Risques Naturels des carrières des Chaudrolles. Alpes géorisques
- Wikipédia
- Sites observatoires du tourisme Poitou-Charente, départements 16, 17, 33.

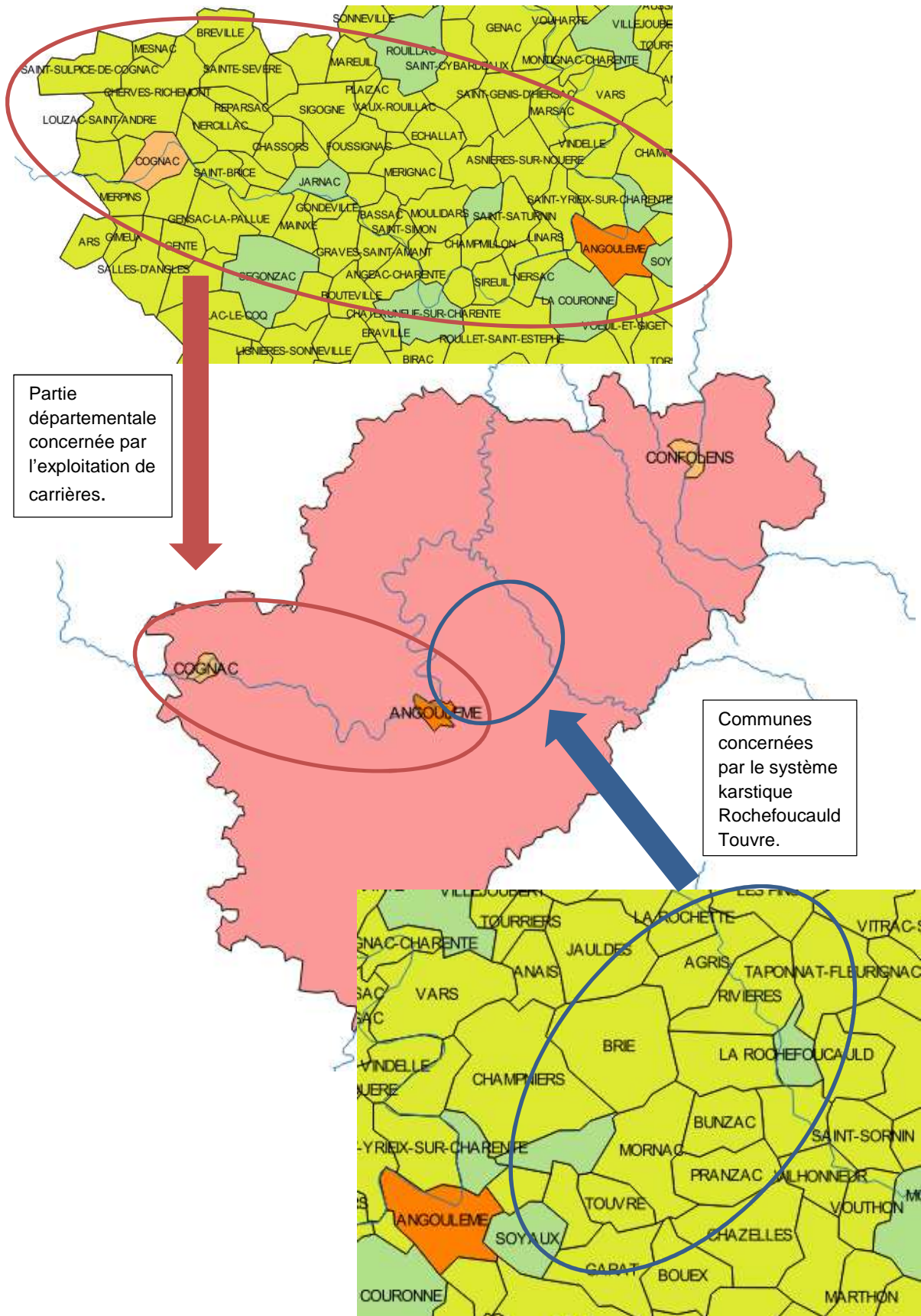
Annexes

Carte situation géographique du département.



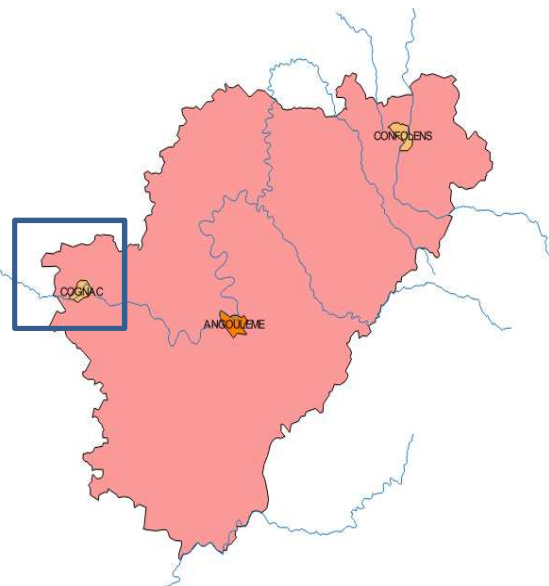
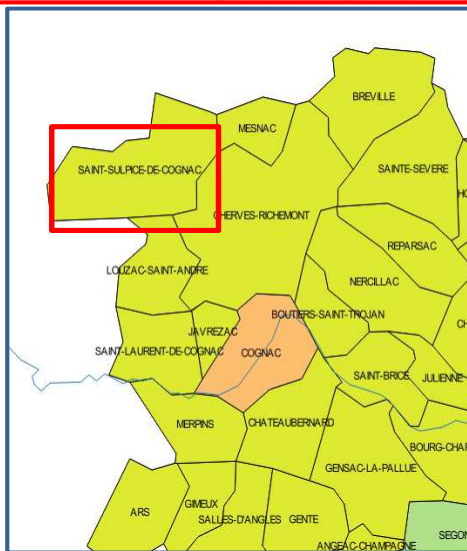
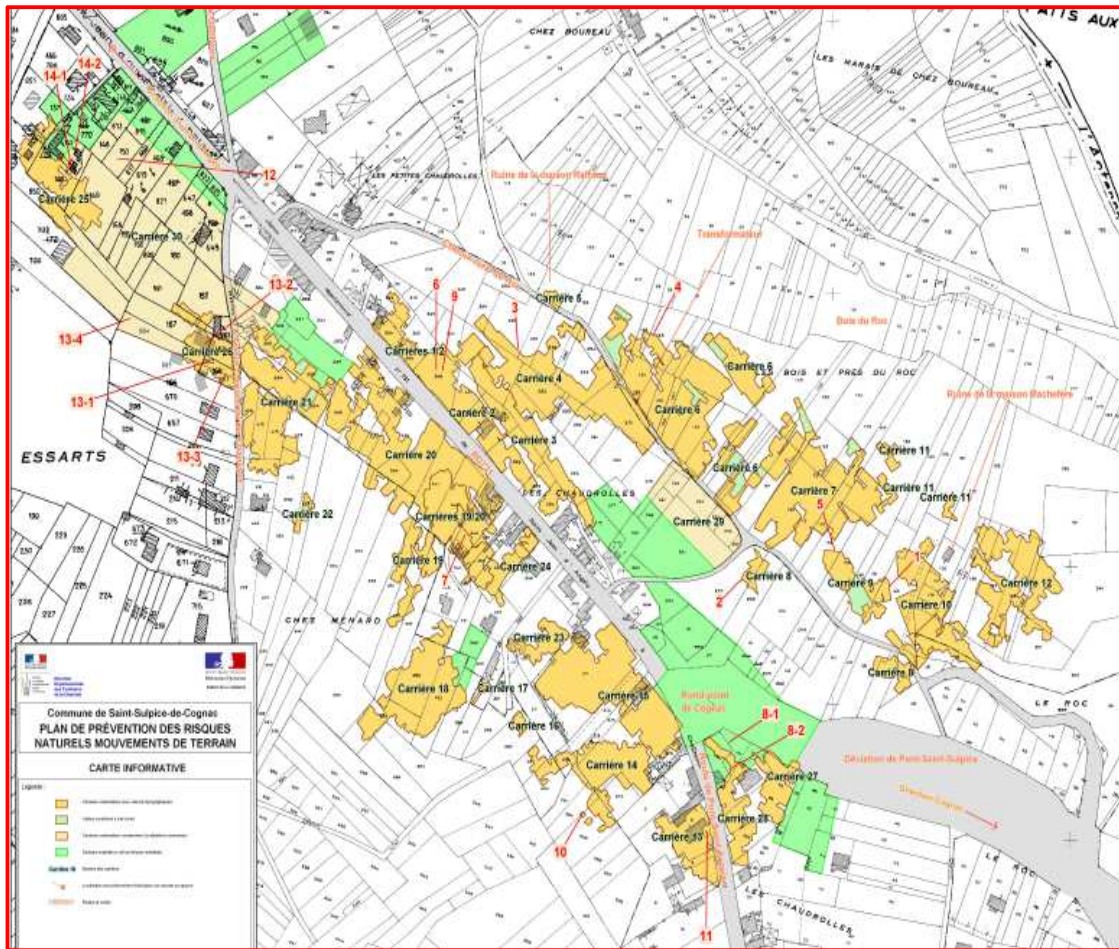
DESJEPS option spéléologie « mention performances sportives ».
Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

Carte des zones karstiques étudiées.



DESJEPS option spéléologie « mention performances sportives ».
 Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

Carte des carrières des Chaudrolles.



DESJEPS option spéléologie « mention performances sportives ».
 Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.

Fiche de travail inventaire du potentiel d'offre de développement des carrières.

Date 15-mars-17
 Nom observateur Dominique DOREZ

Carrière N° Nom	Diagnostic			Aménagement			Remarques
	Biologique	Géologique	Patrimonial	Sécurisation	Accès	Technique	
N°7 dite la cathédrale	Présence de végétation luxuriante, fougères, lierre. Présence de salamandres, grenouilles, araignées.	Gros aléa karstique, diaclases, drain. Hydrologie : vue sur la nappe phréatique.	Partie d'exploitation encore très visible. Dessins et écrits laissés par les carriers.	Simple, aménagement du chemin d'accès. Purge de certaines zones.	Simple chemin	Possibilité d'équiper techniquement le site pour parcours ludique sur agrès.	Présence importante de débris, prévoir un gros travail de dépollution. Présence de lumière extérieure dans la carrière.
N°12 Site technique spéléo	Présence de végétation luxuriante, fougères, lierre, orchidées. Présence de grenouilles, chauve-souris.	Fissure géologique. Joints de strate. Présence de passage karstique (drain). Observation du pendage.	Traces de levage de pierre dans les puits. Présence de dessins et d'écritures de l'époque de l'extraction et dessins plus contemporains.	Simple, aménagement du chemin d'accès. Purge de certaines zones. Isolement d'une zone dangereuse.	Simple chemin	Aménagements techniques spéléo existants, possibilité de poursuivre.	Cavité offrant la possibilité de passages bas, offrant également la possibilité d'une obscurité totale.
N°11 dite les noires	Présence de végétation luxuriante, fougères, lierre. Présence de chauve-souris, papillons, araignées.	Partie supérieure, traces karstiques.	Quelques écritures d'époque. Tags beaucoup plus contemporains.	Aux abords des entrées, purges.	Pas toujours facile.	Pas de possibilité de développer d'aménagements techniques, hauteur sous plafond trop faible.	Présence importante de déchets. Paroi très noire dû à la combustion de déchets. Cavité très lugubre présentant peu d'intérêt.

Courrier natura 2000

De : Laurence Caud [mailto:laurence.caud@lpo.fr]

Envoyé : jeudi 16 février 2017 12:07

À : Dominique DOREZ

Cc : emmanuelle.champion@lpo.fr

Objet : projet dvlpt touristique carrières chaudrolles

Monsieur,

Faisant suite à notre rencontre, je me permets de vous indiquer par écrit ce dont je vous ai informé par oral (et préciser aussi certains points) :

- Les cavités des Chaudrolles représentent un enjeu très fort s'agissant des populations de chiroptères de Poitou-Charentes (chauves-souris), nombreuses espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II et toutes inscrites à l'annexe IV de la directive Habitat Faune Flore
- Les pelouses calcicoles sont également un habitat d'intérêt communautaire, inscrit à l'annexe I de la directive Habitat Faune Flore
- La LPO, structure animatrice du site Natura 2000, sera très vigilante pour garantir la protection des habitats et des espèces présents ou potentiellement présents
- Charente-Nature s'occupe des inventaires des chiroptères et des pelouses calcicoles, je vous ai transmis leurs coordonnées
- Il est indéniable que la sensibilisation du public aux richesses biologiques du site et l'éducation à la préservation de l'environnement peut être perçue comme un avantage si et seulement si les conditions d'accueil du public (et les aménagements qui en découlent) n'occasionnent pas de dérangement et n'impactent pas les espèces et habitats présents ou potentiellement présents
- Une étude permettant l'évaluation des incidences du projet sur le site Natura 2000 devra être fournie et comporter à minima ces éléments : un tracé précis des circuits, la prise en charge des travaux de protection des secteurs interdits à la fréquentation, une estimation de la fréquentation et des périodes de visites (dates et durées) ainsi que la stratégie de développement adoptée (volonté d'étendre les circuits, d'augmenter la fréquentation) à moyen terme et à long terme, sans oublier les aménagements connexes d'accueil du public (parking, local matériel, etc.)

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information, de demande de coordonnées, etc.

Bonne réception, cordialement,

Laurence CAUD

Animatrice Natura 2000

05 46 82 15 84 / 07 82 48 91 96

LPO Service Etude du Patrimoine Naturel

CS 90263

17305 ROCHEFORT CEDEX

La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France

Site N2000 Vallée de l'Antenne : valleedelantenne.n2000.fr

Site Natura 2000 Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran : <http://pc70valcharente.n2000.fr/>

Site N2000 Landes de Cadeuil : landesdecadeuil.n2000.fr



DESJEPS option spéléologie « mention performances sportives ».

Etablir un diagnostic territorial pour la valorisation de sites de pratique et le développement d'offres nouvelles de pratique sur le karst charentais.